

FORMULAIRE D'AIDE A LA SAISIE EN LIGNE INTERVENANTS BENEVOLES NON QUALIFIES EN EPS

- Agrément NATATION (piscine de)
- Agrément CYCLISME

⇒ LA SAISIE EN LIGNE SE FAIT PAR LE DIRECTEUR D'ECOLE A MINIMA 15 JOURS AVANT LA SESSION.

⇒ DOCUMENT A CONSERVER A L'ECOLE APRES LA SAISIE EN LIGNE

Lors de la saisie, attention à la précision des données saisies, l'orthographe de l'identité doit être conforme aux données figurant sur les pièces d'identité officielles.



ATTENTION

<https://ppe.orion.education.fr/bourgognefranche-comte/itw/answer/s/HayZtxL5Dq/k/WBdoV5j>

Année scolaire 20__ - 20__

École : Commune : Circonscription :

Les intervenants bénévoles qui ne possèdent pas de diplôme qualifiant et qui participeront aux séances en assurant une aide à l'enseignement, devront participer à une session d'information spécifique.

L'agrément est obligatoire. Prévoir une assurance pour les intervenants bénévoles.

OBLIGATOIRE : Compléter l'ensemble des champs avec EXACTITUDE (identiques aux informations figurant sur les pièces d'identité officielles (accentuation et trait d'union notamment)). Toute demande incomplète ne sera pas traitée. A défaut, l'honorabilité ne pourra être vérifiée.

| | | | | |
|--|--|--|--|--|
| Civilité (M. / Mme) | | | | |
| NOM d'usage | | | | |
| NOM de naissance si différent du nom d'usage | | | | |
| Prénom | | | | |
| Date de naissance (JJ / MM / AAAA) | | | | |
| Ville de naissance Code postal | | | | |
| Pays de naissance | | | | |
| Nationalité | | | | |
| Signature (1) | | | | |
| Date de la session d'agrément | | | | |
| Lieu de la session | | | | |
| Signature pour autorisation de Vérification Honorabilité (FIJAIVS) | | | | |

(1) Le signataire s'engage à respecter le règlement intérieur de l'école et à agir selon les modalités d'intervention fixées avec l'enseignant. Il est informé qu'une vérification de son honorabilité sera faite par les services habilités.

Rappel : L'agrément nominatif est révisable à tout moment. Sa validité peut être portée à 5 ans en cas de suivi régulier et de la vérification annuelle de l'honorabilité de la personne concernée (FIJAIVS)

Autorisation du Directeur
Nom et signature

NB / Formulaire à conserver sans limite par l'école